

CONSULTATIONS PUBLIQUES DU PRDIRT

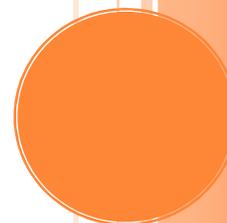
Commentaires de



OBVT

Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue

Novembre 2010



CONSULTATIONS PUBLIQUES DU PRDIRT

PRESENTATION DE L'OBVT

L'OBVT est un organisme régional de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau. Cet organisme prend la forme d'une table de concertation où siègent plusieurs acteurs et usagers de l'eau du bassin versant. Elle regroupe, entre autres, les municipalités, les communautés autochtones, les industriels (forestiers et miniers), les exploitants de la faune, les agriculteurs, les institutions d'enseignement, les groupes environnementaux, les associations de riverains et les ministères. Le territoire d'action de l'OBVT est vaste, passant du sud du Témiscamingue au nord de Rouyn-Noranda, en englobant la partie sud de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Dans les faits, son territoire est composé du bassin versant supérieur de la rivière des Outaouais et représente une superficie de près de 35 000 kilomètres carrés.

Au cours de ses premiers mois d'activité, l'OBVT a élaboré le portrait préliminaire de son bassin versant. Ce document sera remis sous peu au MDDEP et l'OBVT poursuivra la réalisation de son Plan directeur de l'eau (PDE).

CONTACT

1C, rue Notre-Dame Nord
Ville-Marie (Qc), J9V 1W6

Téléphone : (819) 629-5010 poste 2
Télécopieur : (819) 629-6256

Courriel : ambroise.lycke@mrctemiscamingue.qc.ca

INTRODUCTION

L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) a été créé en janvier 2010. Il s'agit donc d'un organisme relativement jeune sur la scène régionale. Sa vision et ses préoccupations par rapport à la gestion de l'eau seront nécessairement plus précises et complètes avec l'évolution et le développement de l'OBVT.

L'OBVT a tenu sa première rencontre d'orientation stratégique le 13 novembre dernier. Nous avons cru bon émettre les commentaires de l'OBVT concernant le PRDIRT suite à cette rencontre afin que la vision de l'organisme puisse se refléter plus clairement dans le présent document.

Suite à la participation de l'OBVT à la séance de consultation tenue à Rouyn-Noranda le 18 novembre dernier, nous tenons également à vous faire part des commentaires plus spécifiques concernant le PRDIRT. Vous trouverez donc ci-après une première série de commentaires préliminaires sur le PRDIRT afin d'appuyer la CRRNT dans son mandat. Soyez toutefois assurés que nous porterons une attention particulière à vous faire part des préoccupations et des enjeux sur la ressource eau au fur et à mesure du développement de l'OBVT et de son PDE.

À titre complémentaire, nous joignons à ce document la synthèse des résultats d'un sondage de consultation préliminaire que nous avons mené auprès des acteurs de l'eau de notre zone de gestion. Les résultats de ce sondage indiquent les préoccupations des participants en ce qui concerne la qualité de l'eau sur le territoire. Ce document est présenté en annexe.

COMMENTAIRES SPECIFIQUE SUR LE PRDIRT

ORIENTATION 1 : FAVORISER UN USAGE DIVERSIFIE DU TERRITOIRE PUBLIC

Axe : Structurer les nouvelles mises en valeur

Commentaires :

- Structurer le développement de nouveaux projets hydroélectriques

Axe : Développer des mécanismes pour préserver le caractère public du territoire

Commentaires :

- À « accès aux plans d'eau à des fins de prélèvements fauniques » ajouter « et d'activités récréotouristiques ».

ORIENTATION 2 : PRESERVER LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS

Axe : Disposer de la connaissance sur certains aspects des milieux naturels

Commentaires :

- Ajouter le point suivant, «Augmenter la connaissance et assurer un suivi de la qualité de l'eau de la région». Cette considération pourrait inclure : habitats riverains, zones d'érosion, zones de frayère et bassins versants fragiles.

Axe : Identifier les seuils ou cibles pour garantir un maintien des écosystèmes et réduire les impacts du développement.

Commentaires :

- Prise en compte des enjeux de qualité de l'eau
- Modulation du développement dans les bassins versants jugés fragiles
- Prendre en considération le marnage et ses impacts

Axe : Renforcer les moyens de suivi, de contrôle et de restauration

Commentaires :

- Modifier l'énoncé «Qualité de l'eau des secteurs riverains avec de l'hébergement» par «Qualité de l'eau des secteurs riverains avec de villégiature».
- Ajouter des considérations au niveau de points suivants :
 - Gestion des eaux usées, notamment au niveau des abris sommaires et des bateaux.

- S'assurer de la mise en application de la réglementation par les autorités compétentes.
- Considérer les sites d'extraction minérale de surface orphelins ou abandonnés

ORIENTATION 3 : AMELIORER L'INTEGRATION DES PREOCCUPATIONS DE CONSERVATION, D'UTILISATION ET DE GOUVERNANCE

Axe : Communiquer les informations sur les droits et usages sur le territoire

Commentaires :

- Intégrer à cet énoncé la participation des OBV et la Gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) aux tables locales.
- Ajouter l'élément suivant :
 - Assurer le transfert d'information des ministères auprès des structures de concertation et des acteurs du milieu.

Axe : Adopter des scénarios d'aménagement globaux

Commentaire :

- Intégrer la GIEBV à cet axe d'orientation

ORIENTATION 4 : ACCROITRE LA CONTRIBUTION DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL

Axe : Disposer d'une expertise régionale

Commentaire :

- Développer une expertise sur le traitement des eaux usées résidentielles en milieux éloignés en fonction des spécificités régionales (sols argileux)
- Continuer à développer une expertise en matière de réhabilitation des sites (dépôts en tranchées, aires d'accumulation de résidus miniers).

Axe : Développer des outils de gestion ou d'aide à la décision des acteurs du développement

Commentaire :

- Intégrer le contenu des PDE dans cet axe d'orientation
- Accompagnement des municipalités dans la gestion de l'eau sur leur territoire

Axe : Soutenir la prise en charge du développement par les communautés

Commentaire :

- Prendre en considération le développement de l'hydroélectricité dans certaines communautés.
- Prendre en considération le développement du récrétourisme par certaines communautés.

ORIENTATION 5 : S'ASSURER QUE LES SPECIFICITES REGIONALES SOIENT PARTAGEES ET CONSIDEREES

Axe : Faire connaître les enjeux de développement à partir des ressources naturelles et du territoire

Commentaires :

- S'assurer de la représentativité de l'eau de surface en complémentarité avec l'eau souterraine
- Ajout un élément sur la sensibilisation de la gestion de l'eau

Axe : Consolider les travaux de concertation

Commentaire :

- Assurer la circulation de l'information entre les organismes de concertation afin d'éviter des doublons potentiels

Axe : Renforcer les partenariats régionaux avec le gouvernement

Commentaire :

- S'assurer du transfert efficace de l'information entre les ministères, les acteurs régionaux et les organismes de concertation.

COMMENTAIRES GENERAUX

En plus des commentaires spécifiques émis ci-haut, nous vous invitons à prendre en considération les commentaires généraux suivants :

- ❖ Les considérations portant sur les eaux de surface pourraient être plus présentes dans l'ensemble des préoccupations au même titre que les eaux souterraines.
- ❖ Les effets engendrés par le marnage les cours d'eau devraient également être pris en compte.
- ❖ Il serait important de s'assurer de l'arrimage des PDE avec l'application du PRDIRT.
- ❖ Les OBV montrent un intérêt marqué pour la création d'une table « Eau » au sein de la CRRNT et réunissant les acteurs concernés à la fois de l'eau souterraine et de l'eau de surface.

CONCLUSION

Enfin, nous souhaitons remercier le CRRNT de nous avoir accordé l'occasion d'apporter nos commentaires au PRDIRT. De même, nous espérons être tenus au courant des développements entourant le PRDIRT et sa mise en œuvre.

L'OBVT demeure à l'entière disposition de la CRRNT pour toutes questions touchant de près ou de loin à la qualité de l'eau en région.

ANNEXE 1

Synthèse du sondage de consultation préliminaire

(Document interne de travail)

Mise à jour le 19 novembre 2010

Mise en situation du sondage:

Ce sondage est issu de la volonté du comité provisoire de l'OBVT de pouvoir bénéficier du point de vue des acteurs de l'eau pour orienter les premières actions du conseil d'administration. Malgré la présence de plusieurs acteurs de l'eau à l'assemblée de fondation, l'agenda chargé ne permettait pas de réaliser cette concertation à ce moment. Il a donc été décidé de faire un court sondage avec des questions ouvertes permettant d'obtenir un maximum de point vu sur la gestion de l'eau et sur l'OBVT. En plus de l'assemblée de fondation, le sondage a été diffusé à un maximum d'acteurs de l'eau du bassin versant.

Nombre de sondage reçu au 1er mars 2010: 24

Organismes répondants:

Alliés des lacs Cameron et Sassaganigan
Asso. de chasse et pêche de Rouyn-Noranda
Asso. des pourvoires de l'A-T
Asso. des riverains du lac Honorat
Asso. des riverains du lac Tee
Asso. des trappeurs de l'A-T
Association minière du Québec
Aventure Obikoba
Corporation de développement de Laverlochère
Corporation Opemican de Témiscaming
CREAT
CTRI
Ecoflamme
Hydro-Québec
IamGold
Innergex
Les Pierres du Nord
MAMROT
MRC Témiscamingue
Récré-eau des Quinze
SESAT
Sentinelles des Quinzes
Société de développement du Témiscamingue
UPA
Table GIR de la Vallée de l'Or
Table GIR du Témiscamingue
Ville de Rouyn-Noranda

Réponses:

Note sur l'analyse des réponses : Les réponses aux questionnaires étant très variées, j'ai tenté de regrouper les informations par thème dans l'objectif de rester concis. Les propos étant parfois vagues, j'ai essayé de garder au maximum l'essence de l'intervention en limitant l'interprétation. Le nombre de fois qu'un commentaire a été mentionné est indiqué entre les parenthèses.

1. Quelles sont les principales préoccupations de votre organisme par rapport à la gestion de l'eau du bassin versant?

Conservation

Qualité de l'eau des cours d'eau (9X)
Protection des berges (6X)
Gestion des fosses septiques (3X)
Cyanobactéries (2X)
Faune et flore aquatique (2X)
Qualité de l'eau souterraine
Qualité de l'eau en milieu forestier
Manque de connaissance sur la qualité de l'eau
Gestion des engrais et pesticides en villégiature
Développement durable
Changements climatiques
Garder le caractère public de l'eau
Identification des espèces présentes

Usage

Gestion de l'hydroélectricité et des barrages (3X)
Conserver la qualité de pêche sportive (2X)
Occupation du territoire (2X)
Gestion des embarcations à moteur (2X)
Contrôle de l'utilisation et de la qualité de l'eau (2X)
Qualité de l'eau pour la baignade
Accès aux plans d'eau (2X)
Mise en valeur de la ressource
Qualité de vie de haut niveau associée aux activités en lien avec l'eau
Identification des débarcadères (existants et potentiels)

Gestion

Concertation et cohabitation des usages (5X)
Manque d'application de la réglementation de juridiction municipale (Berge et fosses septiques) (2X)
Que la gestion intégrée de l'eau soit intégrée dans la réglementation (2X)
Que les municipalités aient plus de ressources pour appliquer la réglementation
Arrimage entre les OBV et les tables GIR (2X)
Bassin versant de la rivière Dumoine devrait faire partie du territoire de l'OBVT
Harmonie avec les premières nations
Départager les responsabilités entre les principaux acteurs de l'eau

Tous les acteurs de l'eau devraient faire partie prenante du plan d'action

2. Quelles devraient être les priorités d'action au niveau de la gestion de l'eau du bassin versant?

Conservation

Protection de la faune, de la flore et des habitats sensibles (4X)
Améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau (2X)
Gestion des espèces envahissantes
Équilibre entre protection et exploitation
Protection des recharges des prises d'eau potable
Gestion des activités minières
Conservation de la ressource
Diminuer l'érosion des sols en agriculture

Connaissance

Acquisition de connaissance (5X)
Caractérisation des Eskers
Identifier le potentiel faunique des plans d'eau
Cartographie de la répartition des espèces (poissons)
Portrait détaillé de l'état des berges

Concertation

Concertation (5X)
PDE et contrats de bassin (3X)
Concertation franche et transparente
Identifier les grands pollueurs et obtenir leur collaboration (2X)
Valoriser la participation de tous les acteurs sans les stigmatiser
Assurer le lien avec la ville de Rouyn-Noranda (PDE et partage d'expertise)

Actions

Gestion des installations septiques (5X)
Sensibilisation (4X)
Que la concertation aboutisse sur des projets terrains sur tout le territoire (4X)
Prioriser les actions selon le plan d'action (3X)
Gestion des débits et des niveaux d'eau (2X)
Assurer l'application de la réglementation municipale (2X)
Prévoir une réglementation pour la villégiature
Développer des outils communs de sensibilisation en région
Appuyer les gouvernements pour que les règlements existants soient appliqués
Aménagement des berges et retrait des animaux du cours d'eau
Prévoir des solutions de stabilisation des berges
Pression politique (Loi)
Rapatrier la rivière Dumoine dans l'OBVT
Distribution d'arbustes en plus des arbres
Mise en place d'une politique visant l'accessibilité aux plans d'eau
Établir une politique régionale pour éviter la propagation des espèces aquatiques envahissantes

3. Voici deux exemples de scénarios pour la concertation, comment préférez-vous être consulté?

A. Tables de concertation locales (ex. par sous bassin versant ou MRC) composée de tous les acteurs de l'eau qui se rencontrent à des intervalles réguliers (ex. 4 à 6 fois par année).

OU

B. Des enjeux spécifiques seraient déterminés en consultant tous les acteurs de l'eau sur une base annuelle. Suivraient des comités spécialisés temporaires sur les enjeux déterminés qui seraient composés des acteurs de l'eau concernés et dont la fréquence des rencontres dépendrait du besoin.

OU

C. Autres formes de concertation.

A (7X)

B (12X)

C

Un ou l'autre (2X)

Un mélange des deux (3X)

Rencontre avec les associations de riverains

Rencontre par secteur (nord, centre et sud)

Comités spécialisés qui se valident aux tables de concertation à l'échelle de la MRC

OBV serait un soutien aux activités de concertation locale